

Poubelles de Tri Sélectif

Gamme TERAFFLEX - Biodéchets



Modèle avec 2 seaux :
À associer avec
les bioseaux 10L TERABIOSSO



Modèle avec trappe :
Kit étrier intégré pour le maintien du sac
Couvercle amovible et articulé

TERAFLEX - Corbeilles de tri 65L



Les corbeilles de tri TERAFFLEX sont la solution pour la collecte et le tri de vos déchets. Disponibles en 2 coloris de corps, noir et blanc, format 65L, elles sont un réel atout dans la gestion de vos déchets. Ludiques et modulaires, avec couvercles amovibles, la gamme est étendue pour trier 7 flux différents, les TERAFFLEX permettront de créer de véritables zones d'apport volontaires facilement identifiables.



Agissons ensemble pour notre environnement,
valorisons nos biodéchets !

LOI GRENELLE 2
du 12/07/2010

Depuis le 1er janvier 2016, l'**obligation de tri à la source** et de **valorisation des biodéchets** s'applique aux personnes qui produisent ou détiennent **plus de 10 tonnes de biodéchets par an**.

A compter du 1er janvier 2023, l'obligation s'appliquera aux personnes qui produisent ou détiennent **plus de 5 tonnes de biodéchets par an**.

LOI AGE
du 10/02/2020

A partir du 1er janvier 2024 : **valorisation obligatoire** pour tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, **particuliers comme professionnels**.

2016
10 t/an

2023
5 t/an

2024
Tous les producteurs de biodéchets

Source : www.legifrance.gouv.fr



Les déchets concernés :

Préparation des repas, restes de repas, aliments périmés sans emballages, ...

